Image not found or type unknown

refus de demande naturalisation

Par **misse**, le **28/05/2011** à **11:45**

bonjour, voilà je vis en France depuis 1993 j'avais 1 ans je suis née au Maroc en 1992. J'ai fais une demande de naturalisation quand j'ai eu 18 ans tous mes frères on eu leurs nationalités moi j'ai envoyée mon dossier en juillet dernier et j'ai passée un entretien en mois de mars 2011 aujourd'hui j'ai reçu une lettre comme quoi mon dossier a été refuser car je n'ai pas d'activité professionnelle parce que je suis lycéenne. J'ai un délai de 2 mois pour faire toute contestation je sais pas qu'es que je dois faire.Merci

Par **Domil**, le **28/05/2011** à **14:15**

attendez d'avoir des revenus stables (ce qui doit être le cas de vos frères, ou s'ils sont plus jeunes, ils sont nés en France).
Vous avez bien demandé votre titre de séjour ?

Par **misse**, le **28/05/2011** à **15:23**

moi par rapport a mes frères je suis venu très tôt en France mes grands frères ne sont venus qu'on 2001 mais de toute les façons moi j'ai l'intention de faire de grande étude et la je passe mon bac si j'attend l'année prochaine en BTS cela veux dire que je dois attendre la fin de toutes mes études jamais j'aurais ma nationalité on plus la préfecture ma sortie une loi de 1993 je comprend pas il faut travailler pour avoir la nationalité? j'ai un titre de séjour mais je vais pas passer toute ma vie en France avec un titre de séjour et on plus mes frères on fait leur demande qu'on ils était encore lycéens et ils l'on reçu sans problème.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés